



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1267>

# Assemblée Solennelle du Conseil de Prud'Hommes d'Arles le 23 janvier 2019

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 27 janvier 2019

---

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

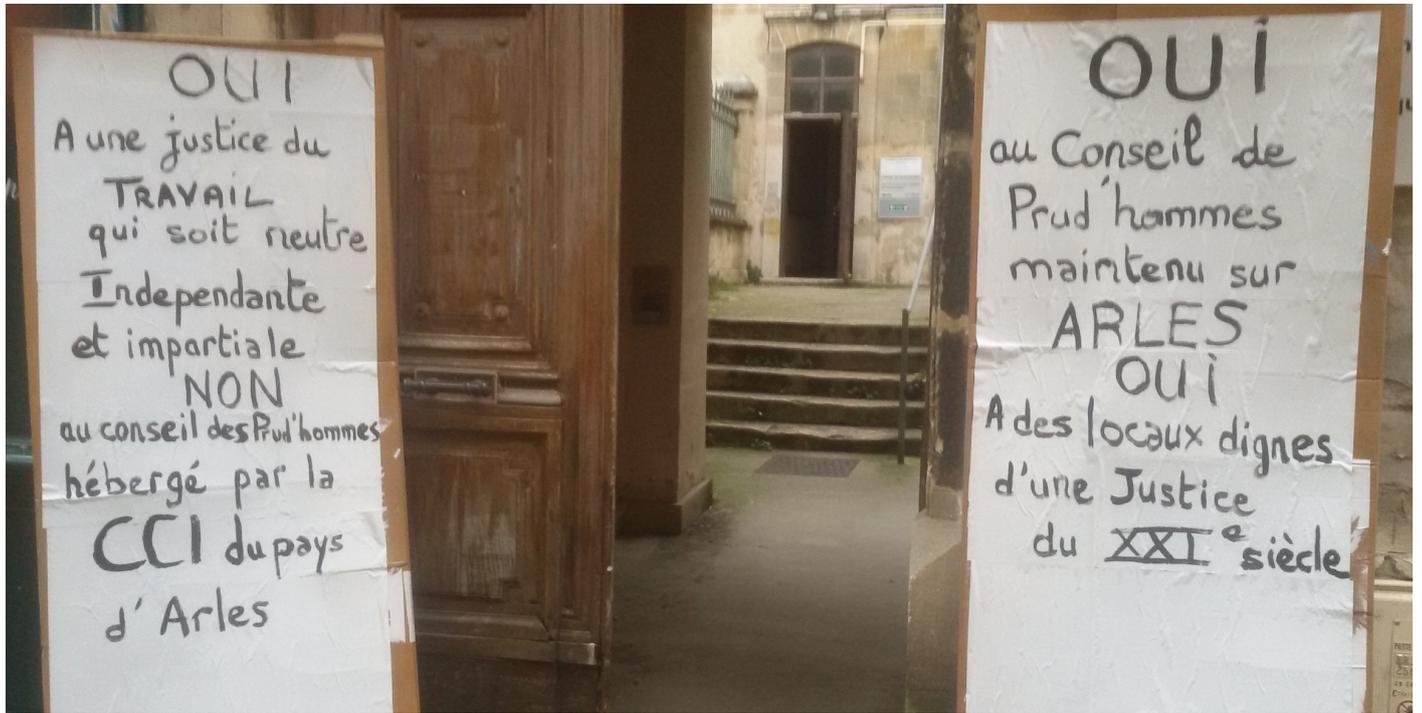
---

**Les organisation syndicales revendiquent l'indépendance et d'impartialité de la justice du travail.**

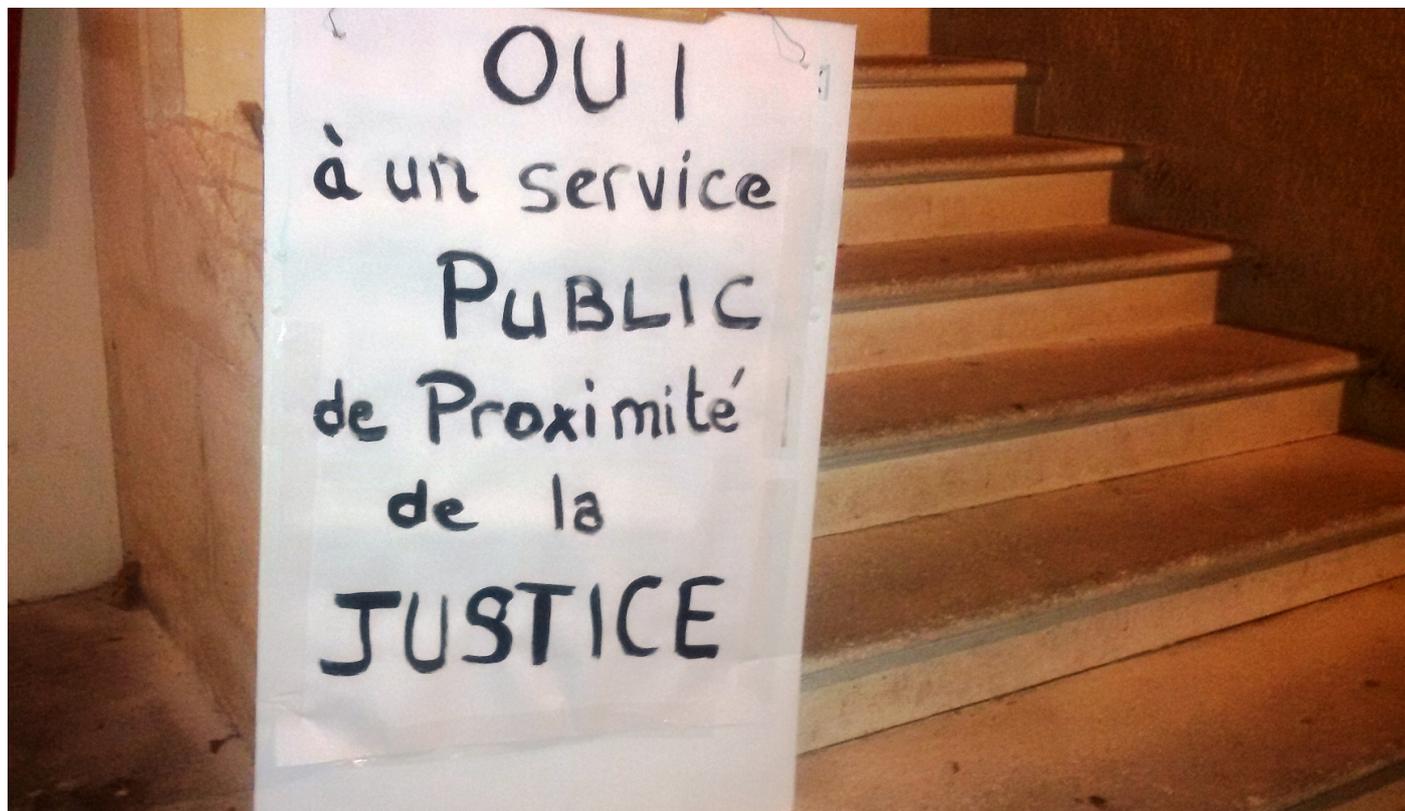
**Une intervention remarquée de la présidente.**

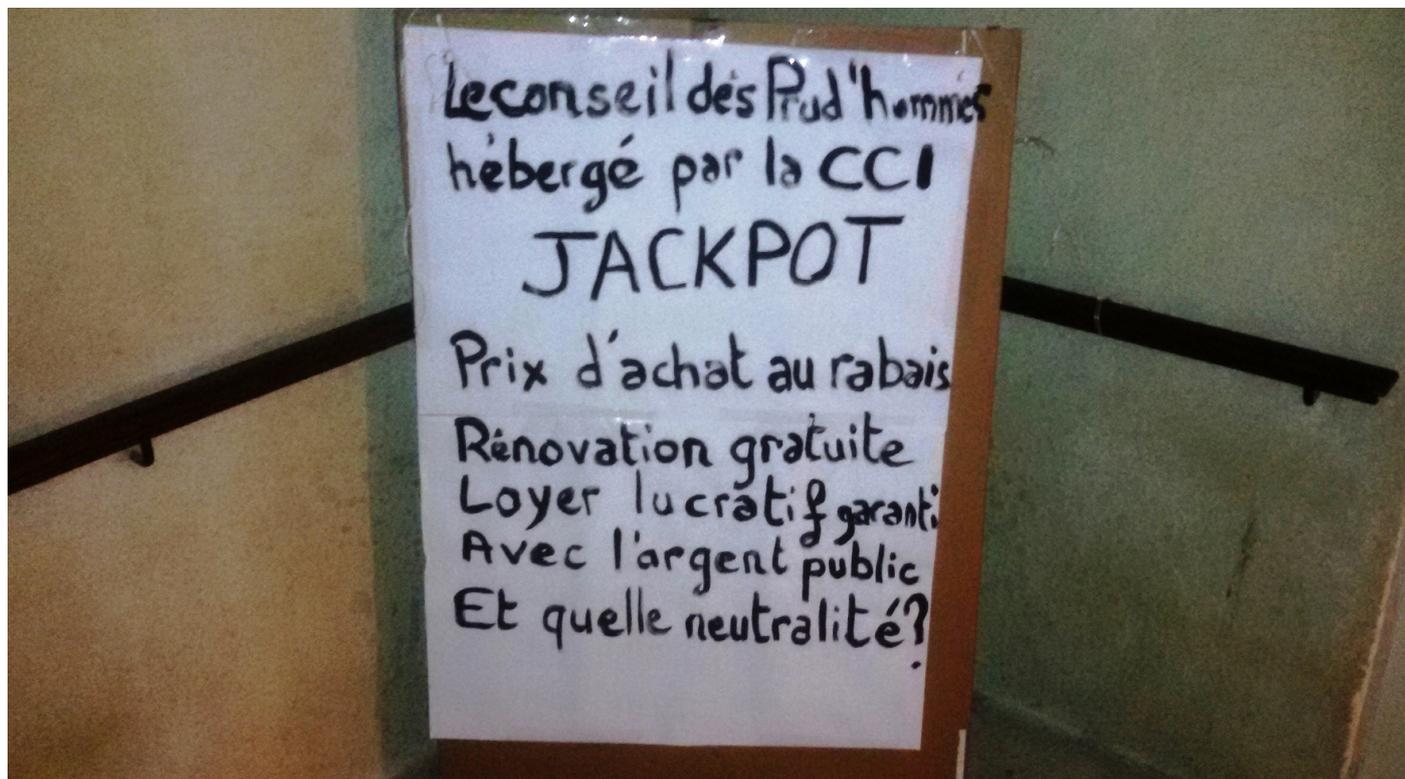
L'Assemblée Solennelle du Conseil de Prud'Hommes d'Arles s'est tenue le 23 janvier 2019 à 16h00.

**Quelques panneaux posés à l'entrée et à l'intérieur du Conseil rappelaient l'opposition unanime du collège salarié, toutes organisations syndicales confondues, au projet de relogement du Conseil de prud'hommes dans les locaux patronaux de la CCI d'Arles, qui mettrait à mal l'image d'indépendance et d'impartialité de la justice du travail.**



Il y était aussi fait mention de la rente financière pour la CCI que constituerait ce relogement dans ses nouveaux murs : achat du bâtiment à prix bradé, aménagement gratuit, loyer lucratif, ... Grâce à l'argent public, finalement, le Conseil de Prud'hommes, ce serait bien le LOTO pour le patronat, qui empêcherait les gains à tous les coups !





Comme chaque année, la Présidente salariée CGT a fait un discours écouté avec attention par la salle (ci-dessous). Quel contraste avec celui du vice-président employeur, toujours aussi confus et laborieux.



Discours audience CPH Arles 23.01.19



La Provence 24.01.19